TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
1. LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS	7
1.1. La participation au scrutin	7
1.1.1. Le taux de participation	8
1.1.2. Les votes blancs et nuls	10
1.1.3. Le taux de participation nette	12
1.1.4. Le cas des électeurs résidant à l'étranger	13
1.2. Les résultats globaux	15
1.3. Les circonscriptions wallonnes	24
1.3.1. La participation au vote	24
1.3.2. Les listes en présence	25
1.3.3. Les résultats en Wallonie	28
1.3.4. Le cas du canton de Comines-Warneton	34
1.3.5. Le cas des cantons d'Eupen et de Saint-Vith	34
1.4. La circonscription de Bruxelles-Capitale	35
1.4.1. La participation au vote	36
1.4.2. Les listes en présence	39
1.4.3. Les résultats dans la circonscription de Bruxelles-Capitale	39
1.4.4. Les résultats dans les cantons	46
1.4.5. La répartition des voix entre listes francophones, listes néerlandophones et listes bilingues	50
1.5. Les circonscriptions flamandes	52
1.5.1. La participation au vote	53
1.5.2. Les listes en présence	54
1.5.3. Les résultats en Flandre	56
1.5.4. Le cas du canton de Rhode-Saint-Genèse	61
1.5.5. Le cas du canton de Fourons	62
1.6. L'implantation électorale des partis	64
1.6.1. Constats généraux	64
1.6.2. Analyse par parti	68
1.7. La composition de la Chambre des représentants	100
1.7.1. La dévolution des sièges	100
1.7.2. Les groupes linguistiques	101
1.7.3. La répartition politique des sièges	101
1.7.4. La proportion de femmes parmi les élus et les députés fédéraux	106
2. LE SÉNAT	108
2.1. La désignation des sénateurs des entités fédérées	108
2.1.1. Les sénateurs francophones	108
2.1.2. Les sénateurs néerlandophones	109
2.1.3. Le sénateur germanophone	110
2.2. La désignation des sénateurs cooptés	111
2.3. La composition du Sénat	112
2.4. La proportion de femmes parmi les sénateurs	113

. La participation au vote	118
3.2. Les résultats dans les collèges électoraux	120
3.2.1. Le collège français	120
3.2.2. Le collège néerlandais	123
3.2.3. Le collège germanophone	125
3.3. La composition de la représentation belge au Parlement européen	126
3.4. La proportion de femmes parmi les élus et les eurodéputés	128
CONCLUSION	130

115

135

3. LE SCRUTIN EUROPÉEN EN BELGIQUE

ANNEXES